



## NEER1500 Néerlandais - production orale - niveau approfondi

[30h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

**Enseignant(s):** Isabelle Demeulenaere (coord.)

Langue d'enseignement : français

Niveau : Premier cycle

### Objectifs (en termes de compétences)

L'objectif du cours consiste à former l'étudiant à la communication interactive en langue néerlandaise, afin de contribuer à le rendre opérationnel dans des situations aussi bien formelles (rencontres, profession, exposé, etc.) qu'informelles (visites amicales, de courtoisie, etc.) L'objectif est également de familiariser l'étudiant avec la culture flamande et néerlandaise, en l'y faisant participer de manière active.

#### Compréhension à la lecture

o pouvoir lire de façon autonome et comprendre des textes portant sur des questions contemporaines

o pouvoir reconnaître la prise de position ou le point de vue adoptés par l'auteur.

Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

#### Compréhension à l'audition

o pouvoir suivre et comprendre l'essentiel d'un débat ou d'un exposé assez longs si le sujet est relativement familier.

o pouvoir comprendre l'essentiel de la plupart des documents radiodiffusés ou télévisés sur l'actualité et les informations.

o pouvoir comprendre la plupart des films en langue standard.

Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

#### Expression orale

##### Individuelle :

o pouvoir faire un exposé clair et préparé sur un sujet au choix de manière à susciter l'interaction avec le public.

o pouvoir présenter et défendre ses opinions de manière nuancée

##### Interactive :

o pouvoir exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant explications et arguments dans le cadre d'un débat.

o Pouvoir communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction avec un locuteur natif sans entraîner de tension ni d'une part ni de l'autre.

Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

#### Expression écrite

o Pouvoir écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel, en exposant ses opinions et en fournissant explications et arguments dans le cadre d'une rédaction.

Niveau B1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

#### Code

Vocabulaire : développement et diversification du vocabulaire au-delà du vocabulaire général de base (+/-2000

mots). Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais par des exercices productifs et interactifs

L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.

#### Culture

Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibiliser et faire participer les étudiants à la culture flamande et néerlandaise. (excursion culturelle, roman, film,#)

## Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées viseront à développer la communication spontanée tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire, grammaire). Ces activités simuleront des situations réelles faisant appel à l'expression orale et, dans une moindre mesure, écrite. Les activités proposées seront par exemple : jeux de rôles, débats sur des thèmes variés choisis par l'enseignant ou les étudiants, discussions dirigées ou libres sur base d'articles, de films, de livres, # L'étudiant est tenu d'organiser une séance de cours en proposant, au choix, une présentation sur un sujet au choix (lié ou non à son domaine d'étude), un exposé formel ou informel, un débat, une discussion, un jeu de rôle # Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...). Les professeurs le conseilleront dans ce travail et le centre d'auto-apprentissage (y compris une salle multimédia) sera à sa disposition à l'ILV.

## Résumé : Contenu et Méthodes

- Cours de 30 heures à raison de 1 heures par semaine pendant toute l'année,
- Cours à option destiné aux étudiants de toutes les facultés - 3 ECTS

Prérequis :

maîtrise productive de la grammaire et du vocabulaire de base

maîtrise des aptitudes langagières du niveau B1+ du CECR tant pour les aptitudes réceptives que productives.

Objectifs :

former l'étudiant à la communication interactive

développement et diversification du vocabulaire au-delà du vocabulaire de base

familiariser l'étudiant avec la culture néerlandaise et flamande

niveau B2 du CECR pour l'expression orale (objectif principal)

niveau B2 du CECR pour les aptitudes réceptives et B1 pour l'expression écrite.

Méthode et contenu :

- exercices de compréhension à l'audition et à la lecture

- exercices d'expression orale individuels et interactifs

- exercices d'expression écrite (dans une moindre mesure)

- textes et activités dont les sujets sont d'intérêt général (culture, actualité)

- consolidation des structures spécifiques du néerlandais par des exercices productifs et interactifs

Evaluation : évaluation continue, examen oral

## Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Ø Pré-requis :

Ce cours est de niveau intermédiaire avancé et suppose donc au départ une maîtrise productive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau B1+ tel que décrit dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues

Ø Charge de travail

Heures présentielle : 30 h.

Travail autonome : 42 h.

Ø Encadrement

Cours en groupes de 15 à 20 étudiants

L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.

Guidance au Centre d'Auto-Apprentissage (C.A.A.) et à la salle multimédia

Ø Supports

o Textes, exercices, # distribués aux étudiants dans le courant de l'année

Ø Evaluation

o Evaluation continue tenant compte du travail et de la participation active, de la présentation et de l'un ou l'autre travail écrit (rédaction)

Examen oral sur la base d'un dossier culturel rédigé par l'étudiant et comprenant le rapport critique d'au moins deux activités culturelles auxquelles l'étudiant a participé (musée, exposition, concert, film, roman #)

**Autres crédits de l'activité dans les programmes**

<b>ARKE21</b>	Première licence en histoire de l'art et archéologie	(4 crédits)
<b>CLAS21</b>	Première licence en langues et littératures classiques	(3 crédits)
<b>COMU22/J</b>	Deuxième licence en information et communication (Journalisme)	
<b>ELME22/E</b>	Deuxième année du programme conduisant au grade d'ingénieur civil électro-mécanicien (énergie)	(3 crédits)
<b>FSA11BA</b>	Première année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil	(3 crédits)
<b>FSA12BA</b>	Deuxième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil	(3 crédits)
<b>FSA13BA</b>	Troisième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil	(3 crédits)
<b>GC23</b>	Troisième année du programme conduisant au grade d'ingénieur civil des constructions	(3 crédits)
<b>INCH23</b>	Troisième année du programme conduisant au grade d'ingénieur civil chimiste	(3 crédits)
<b>MAP23</b>	Troisième année du programme conduisant au grade d'ingénieur civil en mathématiques appliquées	(3 crédits)
<b>MECA22</b>	Deuxième année du programme conduisant au grade d'ingénieur civil mécanicien	(2 crédits)
<b>ROM21</b>	Première licence en langues et littératures romanes	(3 crédits)